



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

A l'aube de cette nouvelle année j'ai le plaisir de vous retrouver au travers de ce bulletin municipal qui retrace l'activité et la vie de notre commune au cours de l'année passée.

Début 2024 a vu l'achèvement de l'éclairage public aux leds.

En avril notre multiservice a ouvert ses portes où Marie vous accueille avec sa jovialité naturelle.

La réfection du mur de soutènement de notre monument aux morts a été réalisée.

Concernant l'école, le revêtement en bois du toit terrasse a été supprimé et remplacé par un dallage. L'ancienne porte de l'école maternelle a été changée par une porte sécurisée.

L'ensemble des parcelles du lotissement ont été vendues et les constructions vont bon train.

L'année 2025 verra la réalisation des travaux de rénovation des bassins d'eau potable, la finalisation de la signalétique consécutive à l'adressage des écarts de la commune.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Cécile qui a remplacé Claudine partie à la retraite.

Quant à Mathilde, elle nous quitte définitivement pour rejoindre sa mairie d'origine à Castelnau-Pégayrols. De nouveaux horaires d'ouverture ont été mis en place dès le début janvier.

Je remercie le personnel communal pour le travail accompli au cours de l'année écoulée.

Je pense bien évidemment aussi, aux familles endeuillées, celles et ceux touchés par la maladie ou l'isolement ; je suis pleinement et de tout cœur auprès d'eux.

Je vous adresse mes vœux pour vous et vos familles, des vœux de santé pour vous et vos proches, de bonheurs dans votre quotidien et de réussite dans vos entreprises.

Que 2025 apporte de la sérénité dans nos vies respectives.

Bonne année 2025 à toutes et tous !

Jean-Michel ARNAL

INVITATION - Vendredi 4 avril 2025

**Le conseil municipal vous convie à un apéritif dînatoire
le vendredi 4 avril 2025 à partir de 19h30 à l'Espace Jean-Henri Fabre.**



ECOLE

Rentrée scolaire 2024/2025

A la rentrée de septembre, ce sont 36 élèves qui ont pris le chemin de l'école. L'effectif de la classe maternelle/CP de Nathalie Solignac secondée par Stéphanie Brouillet compte 16 élèves, celui de la classe élémentaire d'Agnès Vaissière est de 20 élèves.

La municipalité remercie l'APE qui accompagne et soutient financièrement les nombreuses activités extra-scolaires. En ce sens, l'APE organisera cette année un quinzaine le 2 février 2025 et le trail le 18 mai.

Pousse d'Espoir

A l'automne, Groupama et le CPIE ont lancé l'opération "Pousse d'Espoir". La classe élémentaire a été choisie pour participer à cette opération dont l'objectif est d'intervenir dans les écoles avec le but de faire découvrir et comprendre aux enfants le fonctionnement d'un arbre et son écosystème à travers différentes approches pédagogiques, de sensibiliser les enfants à la biodiversité et sa préservation.

Un noyer a été planté sous les écoles par les enfants et chacun a pu repartir avec un noisetier à planter chez lui. La mairie a investi dans des serviettes de table pour chaque enfant et mis en place un casier de rangement.

Depuis l'année scolaire précédente, les élèves de la classe maternelle/CP bénéficient de séances avec la LPO afin

d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être concernant le monde du vivant, débouchant sur la compréhension de l'importance de la biodiversité et donc sur l'implication des élèves dans sa protection. Après l'étude de la morphologie des oiseaux, de la découverte d'espèces et de vocabulaire, cette deuxième année sera l'occasion, pour les deux classes, de travailler et de découvrir les rapaces.

Suite à la réouverture du bassin de Millau, cette année les élèves bénéficieront de 7 séances de natation.

L'école participe à plusieurs programmes de recyclage, vous trouverez ci-dessous un courrier des élèves.

Collecte d'objets usagés

Bonjour à tous, nous sommes les élèves de l'école Jean-Henri Fabre.
Nous sommes une école en Démarche de Développement Durable. Nous collectons des objets usagés afin qu'ils soient recyclés.

Nous collectons:

- tous les instruments d'écriture usagés comme des stylos, des feutres, des effaceurs (souris...), des cartouches d'encre, des marqueurs et des feutres effaçables pour ardoise.
- des têtes de brosse à dents électriques, des brosses à dents manuelles et des tubes de dentifrice non recyclables par le circuit classique
- des cartouches d'encre au profit de Jeunesses au Plein Air
- des piles et des petites batteries au profit d'Électricité Sans Frontières

Vous pouvez déposer vos objets usagés dans le couloir de la mairie de Saint-Léons, dans le carton prévu à cet effet.

Nous vous remercions beaucoup.

Les élèves de la classe élémentaire de l'école Jean-Henri Fabre

Les enfants ont participé à l'opération Pièces Jaunes 2024 et ont récolté 140€. Ils renouvellent l'opération cette année.

Garderie scolaire et centre de loisirs

La commune de Saint-Léons avec l'association Familles Rurales vous propose un service de garderie périscolaire tous les matins de 7h30 à 9h00 et tous les soirs de 16h30 à 19h00. L'accueil de Loisirs des mercredis sur Vezins vous propose des activités à thèmes sur la journée avec le service de garderie le matin et le soir ainsi que le repas du midi. Le Centre de loisirs des Vacances Scolaires (Vezins) est également disponible avec des activités variées du lundi au vendredi.

Vous pouvez retrouver les bulletins d'inscription et le programme des activités sur le site internet de la Mairie.

Le coût pour l'année scolaire 2024/2025 s'élève pour la commune à 12 762€.

ACTUALITES

Départ à la retraite de Claudine

Avec une carrière bien remplie, Claudine a passé 27 années au sein de la cantine de l'école. Elle part pour une retraite bien méritée et gardera de beaux souvenirs. La commune la remercie chaleureusement pour ses bons et loyaux services. Bonne retraite !!!
Nous avons accueilli Cécile LESCURE depuis le 5 août 2024.
Elle est venue prendre le relais de Claudine à la cantine.



Départ de Mathilde

La mission de Mathilde HEURTEVENT, secrétaire de mairie à temps partiel depuis novembre 2021 au sein de notre commune, a pris fin le 31/12/2024. En effet, elle occupait également le poste de secrétaire de mairie sur la commune de Castelnau Pegayrols, poste à temps partiel devenu temps complet depuis le 1er janvier 2025.
Nous la remercions pour ces 3 années passées au sein de la commune. Bonne continuation à Mathilde !

VOIRIE

Le programme 2024 a permis de refaire la route de la Glène, le lotissement les Combes de la Valette, le chemin des Lavognes et une partie de la route du Vialaret (descente vers l'ancienne MAS). Le montant total des travaux s'élève à 36 000€ financé par l'intercommunalité avec l'enveloppe voirie.
Des travaux partiels d'enrobé à froid sur certains secteurs de la commune ont été réalisés par les agents communaux.



LOTISSEMENT BOUSCAYROL LA CROIX DE MILLAU

A ce jour, toutes les parcelles ont été vendues ou réservées.
Les premières constructions déjà terminées ont vu leurs habitants emménager tandis que certaines voient le jour.
Ce lotissement est une belle réalisation avec la venue de 6 nouvelles familles sur Saint-Léons.
Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux arrivants.



RENOVATION ECOLE

Le toit terrasse de l'école ayant mal vieilli au fil du temps, nous avons procédé au remplacement des lames de terrasse en bois par un dallage sur plot. Un contrôle d'étanchéité a été réalisé à cette occasion.
Des tables y seront installées au printemps afin de profiter de ce nouvel espace hors temps scolaire. Nous avons également changé la porte d'entrée de la classe des petits, réalisés l'isolation phonique de la cantine, passé au LED certains luminaires et modifié le toit du préau.
La pompe à chaleur qui alimentait la partie neuve de l'école est tombée en panne, la chaudière à gaz qui alimente la partie ancienne de l'école chauffe maintenant l'ensemble de l'école.

Le montant total des travaux s'élève à 39 218€ HT.

Le plan de financement pour ce projet est le suivant :

- Subvention du Département : 5883€
- Subvention de la Préfecture via le Fonds interministériel de prévention de la délinquance 2024, au titre de la sécurisation des établissements scolaires : 2800€
- Autofinancement de la commune : 14535€
- Demande de DETR en cours : 16 000€.

Nous demanderons du fond de concours de la Comcom selon le retour de la DETR.



MONUMENT AUX MORTS

Les travaux de rénovation du mur de soutènement du monument aux morts se sont achevés mi 2024. Le coût total du projet 15 707.65€ HT.



Le plan de financement a été le suivant :

- Subvention du Département : 4712€
- Fonds de concours de la Communauté de Commune Lévézou Pareloup : 5497.82€
- Reste à charge pour la commune : 5497.83€



TRAVAUX RD911 BOIS DU FOUR / ASTRES

Le département a entamé cette année de gros travaux sur la RD911 entre le Bois du Four et l'embranchement de Rousseau. Les conduites principales alimentant les châteaux d'eau de Belvezet passant sous celle-ci, il nous a paru judicieux de les remplacer lors des travaux du Département. En effet, le réseau datant des années 60, les conduites se fragilisent et il serait mal venu de devoir la remplacer après des travaux d'une telle ampleur.

Coût des travaux : 21 000€ avec une participation de 1800€ du Département.

De plus, après, une forte attente (pétition) des acteurs de randonnées du territoire (que ce soit pédestre ou équestre) et le boviduc de Rousseau étant inutilisable car ne permettant pas de rejoindre des chemins publics, nous avons négocié avec le Département la possibilité d'installer un oviduc sur le tracé du GTML entre le chemin venant de Astres et le chemin montant aux châteaux d'eau de Belvezet.

En accord avec le département et le GAEC d'Astres, le coût de l'oviduc est le suivant :

- Département 35 000€
- GAEC d'Astres 10 000€
- Commune 35 000€



Cet oviduc est public, tout promeneur peut l'emprunter en toute sécurité pour traverser la RD911.

REFECTION DES PRINCIPAUX RESERVOIRS

Un marché public a été lancé au mois de février pour la réalisation des travaux.

Deux lots ont été créés :

- Lot 1 : travaux de génie civil, équipements hydrauliques
- Lot 2 : traitement, télégestion et électricité

Les entreprises retenues sont l'entreprise Sévigné pour le lot 1 et l'entreprise Eiffage énergie pour le lot 2.

Le coût total des travaux s'élève à 251 847.31€ HT :

- Coût du lot 1 : 197 587.55€ HT
- Coût du lot 2 : 54 259.76€ HT

Le plan de financement pour ce projet est le suivant :

- Subvention du Département : 10 852€
- Reste à charge pour la commune : 240 995.31€

Un emprunt a été réalisé d'un montant de 220 000€ sur 25 ans taux 3.94%.

Les travaux débuteront courant février 2025.



EAU et ASSAINISSEMENT - Information

Cette année, la loi nous oblige à mettre en place 2 factures par an, et à séparer l'assainissement collectif de l'abonnement et consommation d'eau. Les premières factures vous seront adressées courant mai (une pour l'assainissement et l'autre pour l'eau), et les deuxièmes courant novembre.

Les règlements pour l'eau et l'assainissement seront à envoyer à l'adresse suivante :
Service de gestion comptable d'Espalion 4 avenue d'Estaing 12500 ESPALION

PROJETS 2025

Panneaux Photovoltaïques La Valette

Compte tenu de l'évolution du contexte économique, technique et financier le projet de la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle de la Valette a été abandonné par l'opérateur Soleil des Grands Causse. Actuellement la commune recherche des tiers investisseurs pour que le projet soit réalisé.

Salle de la Valette

Suite aux différentes demandes de subvention, nous avons eu un accord de la Préfecture via la DSIL pour un montant de 30 000€ HT. Le coût global de ce projet est de 98 795.57€ HT. D'autres demandes de subventions sont en cours.

Adressage

La loi 3DS oblige chaque commune à attribuer un nom aux voies publiques, aux voies privées ouverte à la circulation ainsi qu'aux lieux-dits et à numéroter chaque maison....

Notre délai pour finaliser l'adressage de la commune était fixé au 1 juin 2024. Cette année, nous allons prévoir la mise en place des panneaux des noms de rue et des numéros pour les habitations et bâtiments des lieu-dits. Le montant de ce projet s'élève à environ 5000€. Nous allons demander des subventions auprès des différents organismes.

La commune fournira à chaque habitant son numéro qu'il devra mettre en place. Les agents communaux fixeront seulement les panneaux des noms de rue.

BOITE LIONS SOS

Une petite boîte pour une vie

La boîte LIONS SOS permet d'optimiser la prise en charge rapide et efficace d'une personne en détresse à son domicile.

Il s'agit de centraliser dans une petite boîte rangée dans la porte du réfrigérateur des informations écrites et vitales relatives à la santé de la personne.

Celles-ci permettront d'informer les services de secours sur l'état de santé du patient, sur les traitements suivis et ainsi peut-être de leur faire gagner un temps précieux lors de leur intervention.



Si les services d'urgence interviennent et aperçoivent l'autocollant LIONS SOS au dos de la porte d'entrée, les secours savent qu'une fiche de renseignement dont ils peuvent avoir besoin est disponible dans le réfrigérateur.

La mise en place de ce projet apporte une tranquillité d'esprit aux bénéficiaires, personnes âgées, isolées, fragilisées par la maladie, le handicap et autres ainsi qu'à leur famille.

Pour tout renseignements sur l'opération, vous pouvez contacter la mairie au 05.65.61.86.03 ou le Point Info Séniors au 05.65.58.15.25.

ECOBUAGE, DECHETS VERTS ET COMPOSTAGE

Suite à l'arrêté préfectoral du 7 janvier 2021, vous trouverez un tableau récapitulatif de la réglementation des feux de plein air dans la commune sur le site internet (www.saintleons.fr) ou en Mairie.

Pour rappel, il est strictement interdit de faire de l'écobuage, des feux de chantier, des feux de végétaux de jardin qu'ils soient coupés ou sur pieds sous peine d'une amende allant de 135€ à 750€. Sont considérés comme végétaux de jardin : l'herbe de pelouse, les feuilles mortes, les résidus de taille de haies ou d'arbustes, les résidus de débroussaillage.

Il est également interdit de faire brûler sur ses parcelles des produits dégageant des fumées toxiques tels que les pneus, les bâches agricoles, les huiles. N'hésitez pas à contacter la Mairie au 05.65.61.86.03 en cas de doute.



Vous pouvez déposer vos déchets vert, branches, végétaux en bas du village à côté de la station d'épuration. En cas de gros volume, appelez Alexis Castan au 06.71.00.13.37.

Certains dépôts sauvages de déchets verts sont toujours fréquemment constatés sur la commune. Pour rappel, ces dépôts sauvages sont strictement interdits sous peine d'une amende. Merci de bien vouloir déposer vos déchets verts aux endroits prévus à cet effet.

L'association Léons'Bouge a mis en place un composteur au jardin des insectes.

COMMERCE MULTISERVICES O'TERRADOU



Marie a ouvert son commerce multiservices en avril 2024, elle vous propose des produits régionaux, des produits courants et salon de thé. On peut acheter côté alimentaire : charcuterie, fromages, glaces, biscuits, du pain, des viennoiseries, des gâteaux sur commande, boissons chaudes ou fraîches et côté non alimentaire : des produits de premières nécessités, des journaux, des souvenirs, bijoux, coffrets cadeaux.



Marie fait également des crêpes, des gâteaux, de la citronnade avec de la marchandise issue de producteurs locaux. Un espace à l'intérieur est dédié au salon de thé.

Tout au long de l'année Marie organise des animations : concours de belote, apéro festif et marché de Noël afin de pérenniser son activité.

Vous pouvez la contacter au 06.42.55.50.71 ou oterradou@gmail.com.



MARCHES NATURE

Cette année, les Marchés Nature se sont déroulés tous les vendredis de l'été du 12 juillet au 23 août, organisés en collaboration entre la municipalité et le comité des fêtes du village. De nombreux producteurs et artisans étaient au rendez-vous afin de vous proposer leurs produits.

Au menu pour les gourmands :

Aligot, viandes grillées, spécialités créoles, spécialités syriennes, pizzas, charcuteries, burgers aux galettes de lentilles, fromages, pains, pâtisseries, gâteaux, crêpes salées et sucrées, vins, fruits et légumes, paëlla, fideuà, oeufs...

Artisanat à offrir ou à s'offrir :

bijoux, créations couture, tisanes, gemmothérapie, aquarelles.

Merci aux acteurs et bénévoles pour ces magnifiques soirées d'été.



VOTRE SECRETARIAT DE MAIRIE

Suite au départ de Mathilde, nous avons procédé à des changements d'horaires.

A compter du 1er janvier 2025, les nouveaux horaires sont les suivants:

- Les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
- Les Mercredis de 8h30 à 12h00.

Vous pouvez venir rencontrer les élus le samedi de 10h00 à 12h00.

Le Secrétariat de Mairie vous propose les services suivants :

- Accompagnement dans les démarches du Service Public : demande de carte d'identité, passeport, carte grise, actes d'état civil...
- Accompagnement pour les documents d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire,...)
- Déclaration d'hébergement touristique meublé de tourisme, gîte, chambres d'hôtes
- Renseignements sur le cadastre, les Transports scolaires, inscriptions à l'école
- Recensement citoyen
- Accompagnement sur différents sites Internet tels que l'ANTS (carte grise, permis de conduire, immatriculation), SIA (déclaration détenteur d'armes), Impots.gouv (déclaration d'impôts, immobilier), recherche d'aides (rénovation énergétique, primes exceptionnelles etc...), Pôle Emploi, CAF...

Votre secrétariat de Mairie vous accompagne dans toutes les démarches administratives, à cette fin, vous pouvez prendre rendez-vous directement au 05.65.61.86.03.

Vous trouverez toutes les actualités de votre village et des alentours, les comptes rendus des Conseils Municipaux, la listes des commerçants et artisans sur le site Internet de la Mairie et sur le Facebook Commune Saint-Léons.

N'hésitez pas à nous faire parvenir les évènements à venir afin de le diffuser sur le site internet <https://www.saint-leons.fr/>



POINT INFO TOURISME A LA MAIRIE

Le Point Info Tourisme est ouvert toute l'année.

Des dépliants sont à votre disposition dans le hall de la Mairie en libre service.
Pour tout renseignement, vous pouvez venir aux horaires d'ouverture de la Mairie.

N'hésitez pas à venir dans votre Nouveau Point Info Tourisme.



VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE

Votre Agence Postale vous propose :

- Envois de courriers (recommandés, suivis, urgents...)
- Envois de colis (France, Monde, Union Européenne) via Colissimo avec ou sans signature
- Vente d'emballages prêts à expédier ou à affranchir (boîtes carton)
- Vente de timbres (carnets beaux timbres, simples, suivis)
- Vente d'enveloppes préaffranchies
- Retour de colis déjà affranchis (Colissimo et Chronopost)
- Téléphonie mobile (proposition de forfaits Internet / téléphone, ventes de cartes SIM prépayées avec ou sans engagement)
- Retraits et dépôts d'espèces (uniquement pour les clients de la Banque Postale)

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !!!!

Horaires d'ouverture :

- les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- les Mercredis de 8h30 à 12h00.



L'EVOLUTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LEVEZOU-PARELOUP

Notre communauté de communes Lévézou-Pareloup œuvre depuis des années au développement du Lévézou en synergie avec sa voisine jumelle des Pays de Salars. De nombreuses missions sont d'ailleurs portées conjointement par les deux territoires au travers du Syndicat Mixte du Lévézou qui les regroupe.

Depuis le début de l'année 2024, tous les élus du Lévézou travaillent à la fusion des deux communautés de communes et du Syndicat Mixte pour le 1er janvier 2026. Objectif : optimiser la gestion des politiques publiques locales et avoir la capacité à porter une stratégie territoriale efficace sur le grand Lévézou. Les enjeux sont nombreux, depuis le soutien à notre économie et à notre agriculture, en passant par les services à la population, l'action culturelle, le développement touristique et l'attractivité...

Le chantier de fusion des trois entités mobilise les élus dans des groupes de travail qui ont déjà rendu compte une première fois aux 19 conseils municipaux du Lévézou et le feront à nouveau au printemps. Concrètement, la volonté est de ne pas modifier les implantations (bureaux à Vezins et Pont de Salars, centres techniques à Salles-Curan et Pont de Salars et déchetteries). Les usagers auront donc le bénéfice d'une organisation plus lisible et les futurs élus un bel outil pour travailler. A suivre...

ACTIVITES PROPOSEES SUR LA COMMUNE

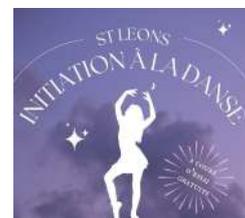
Eveil à la Danse : L'association « Le Causse Sa Muze » propose des cours de danse à un large public allant de 4 ans jusqu'aux adultes. Les cours se déroulent tous les mercredis à l'espace Jean-Henri Fabre.

Les horaires sont les suivants :

17h30-18h30 : 4 à 6 ans

18h30-19h30 : 7 à 12 ans

20h00-21h30 : ados et adultes Renseignements au 07.81.97.67.53



Mél@form: tous les mardis de 19h à 20h cours CAF (cuisse, abdos, fessiers) et de 20h à 21h Pilates à l'Espace Jean-Henri Fabre. Renseignements au 06.26.24.50.90



Gym: Pour retrouver ou entretenir votre forme physique vous pouvez assister à des cours de gym à l'Espace JH Fabre les jeudis de 9h à 10h. Pour plus de renseignement présentez vous à la salle en début de cours



Atelier Crochet: Tous les jeudis à 16h chez O'Terradou



Ateliers de Qi Gong et Tai Ji: atelier proposé par Léon's Bouge au rythme d'un atelier par mois le samedi matin de 9h30 à 12h, séance de 2h30, sur inscription au 06.20.83.90.63



ETAT CIVIL

Nous ont malheureusement quittés cette année :

- Raymond DELMAS (Le Bourg)
- Marguerite DOUZOU épouse DELMAS (Le Bourg)
- Monique SOLIER épouse GAL (Frontin)
- Hélène BLANC épouse BRUSQUE (Le Bourg)
- Roland POUDEROUX (Le Bourg)



Naissances :

- Bienvenue à Izia Vernhet, fille de Paul et Amélie Vernhet domiciliés chemin de la Cabasse
- Bienvenue à Mia Guillot, fille de Nadia Zalesna et Ian Guillot domiciliés Impasse de la Croix de Bourrival

Mariage :

Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur à Edwige Gal et Anthony Vidal qui se sont unis le 7 septembre à la mairie de Saint-Léons.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

APE Ecole Jean-Henri Fabre

Une année 2024/2025 déjà bien entamée !

Le jeudi 26 septembre les parents d'élèves se sont retrouvés pour la première réunion de l'année dont l'objectif était de faire un point sur l'année écoulée et de programmer les projets à venir. L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 28 novembre afin, notamment, d'élire le nouveau bureau. Bienvenue à Danielle PRADEL, Nina PEYRON et Marine FABRE qui intègrent le bureau.

L'année écoulée a été marquée par le succès de nos différentes manifestations dont les bénéficiaires ont permis de financer divers projets scolaires, notamment la sortie neige de la classe d'Agnès au mois de janvier.

Pour cette année 2024/2025, pas de soirée Halloween pour l'APE, le planning des bénévoles était un peu trop chargé mais de nombreuses actions ont déjà été réalisées ou programmées comme la vente de chocolats qui permet chaque année de réaliser un joli bénéfice grâce aux achats des nombreux gourmands. Avant les vacances de Noël, les familles ont aussi eu la joie d'assister au spectacle de Noël des enfants et comme chaque année, il paraît qu'un homme barbu et vêtu de rouge est venu leur rendre visite !



Le quinquennal annuel et le trail des Petits Léons sont eux aussi programmés... avis aux adeptes, RDV le dimanche 2 février 2025 pour les joueurs et le dimanche 18 mai pour les sportifs ! Une tombola et le traditionnel goûter de fin d'année seront également proposés pour clôturer l'année.

Concernant les projets scolaires prévus cette année pour nos petits écoliers : occitan, sorties USEP, plantation d'un arbre sous la cour de l'école avec le projet « Pousse d'espoir », spectacles, séances de « Foot à l'école », participation aux Prim'Air nature, petit tour à vélo, piscine, savoir nager et bien d'autres !

Pour rappel, l'APE soutenue par une subvention des municipalités, joue un rôle essentiel dans le financement des projets scolaires. Cette collaboration entre l'association, l'école et la mairie contribue activement à l'amélioration de la vie scolaire des élèves en leur permettant de faire de nombreuses sorties, de participer à de nombreuses activités, spectacles ou encore voyages scolaires.

Chaque bénévole peut participer en fonction de ses disponibilités
et l'association ne serait rien sans eux !

Alors merci aux bénévoles pour leur implication et n'hésitez pas à rejoindre l'APE

« Seuls nous pouvons faire si peu, ensemble nous pouvons faire beaucoup ! »



Club des Bruyères

Après une fructueuse année 2024 riche de ses neuf sorties, le Club des Bruyères, lors de son assemblée générale tenue le 5 décembre propose à ses adhérents son programme 2025 :

- la galette des rois sera servie le 16 janvier à Vezins dès 14h30
- la première sortie fixée au 13 mars conduira à Lodève (34) et au prieuré de Saint-Michel de Grandmont
- le 15 mai le repas de printemps sera partagé à Magalas (34)
- un déjeuner estival sera servi à la Clau le 28 juin à 12h00
- Figeac (46) accueillera la sortie automnale le 11 septembre
- les châtaignes seront grillées le 16 octobre à Saint Léons à 15h00
- le déjeuner d'automne est prévu au Bois du Four, la date restant à trouver...
- la bûche de Noël sera partagée à Saint Laurent le 18 décembre à 14h30.



La prochaine assemblée générale se tiendra au cours du mois de janvier 2026

ADMR

4 services pour tous, toute la vie et partout !!

Le secteur de l'ADMR Pareloup-Monts du Lévézou est constitué des communes de Vezens, St Léons, St Laurent et de Salles-Curan-Curan. Elle emploie 16 salariées et une secrétaire administrative, ce qui représente 8,66 Equivalent Temps Plein.



L'association est dirigée par une équipe de bénévoles au service d'environ 150 clients. Ces 3 éléments formant le «triangle d'or» de l'ADMR :

- Service et soins aux seniors : aide à domicile : aide au lever, aide aux repas, entretien du logement et du linge, transport accompagné... Téléassistance en partenariat avec la MSA pour Présence Verte.

- Portage de repas à domicile en partenariat avec la cantine municipale de Vezens et repas préparés sur place.

Livraison assurée 3 fois/sem.

- Entretien de la maison : en prestataire Plein Tarif accessible à tout un chacun, éligible à hauteur de 50% de réduction ou de crédit d'impôt sur nos prestations, selon réglementation en vigueur. Désormais, si vous possédez une adresse e-mail, l'Avance Immédiate du Crédit d'Impôt est possible.

- Enfance et parentalité : des salariées formées au service des enfants et de leurs parents à travers la garde d'enfants à domicile. Également éligible à la réduction d'impôt ainsi qu'à la PAJE. Nous pouvons aussi aller les chercher à la sortie de l'école avec votre autorisation.

Pour tous ces services, vous pouvez bénéficier de la prise en charge des formalités.

L'ADMR est employeur et s'occupe de tout.

A VEZINS DE LEVEZOU : Résidence des 2 Ponts

Permanences : Les lundis et vendredis de 9h00 à 12h00

Téléphone : 05.65.78.42.60

Mail : sallescuran@fedo12.admr.org



UHL - Union Haut Lévézou (Vezens-Saint-Léons-Séгур)

Bilan pré-hivernal

Depuis fin août les licencié(e)s de l'UHL ont chaussé les crampons pour une nouvelle saison.

Les seniors masculins renforcent leurs effectifs en créant une entente avec le club de Canet/Prades, une fusion qui permet de retrouver 3 équipes. L'équipe fanion évolue en 4ème division, les équipes 2 et la 3 en 5ème division. A presque mi-saison, l'équipe fanion et l'équipe 2 se classent dans les 3 premières places du classement. Un début de période un peu plus compliqué pour l'équipe 3.

Les seniors féminines, finaliste de la coupe Braley la saison dernière, évoluent cette année dans la 2nde division du championnat. Fin octobre, les anciennes joueuses sont venues défier les licenciées actuelles à l'occasion d'un match amical. Si la soirée était orientée sur les retrouvailles, c'était également dans le but de récolter des fonds pour la Ligue contre le Cancer du Sein.

Une belle rencontre qui s'est prolongée par un repas à l'Hotel du Viaur.



L'école de foot de l'UHL accueille des catégories U7 à U17. Ce début de saison a été marqué par le Noël des footeux le lundi 11 novembre. Une journée placée sous le signe de la solidarité, où les jeunes ont pu, chacun, amener un jouet, un jeu ou un livre permettant aux enfants bénéficiaires des restos du Coeur d'avoir un cadeau pour Noël.



L'Union Haut Lévézou vous donne rendez-vous le 12 avril à Ségur pour le quine de Printemps. Et bien évidemment rendez-vous autour des terrains pour encourager les joueurs et joueuses de l'UHL !

Actualités du club sur Facebook et Instagram en tapant "Union Haut Lévézou"

L'ensemble du club vous souhaite d'ores et déjà une très belle année 2025.

Léon's Bouge

En 2024 l'association a compté une cinquantaine d'adhérents. Elle se donne pour mission d'animer quelques manifestations et mises en valeur d'un patrimoine local.

Quatre randonnées thématiques, une par saison, sont régulièrement organisées.

En février les randonneurs ont parcouru la crête de Caumels ouverte sur un large panorama.

En avril une quarantaine de marcheurs se sont rendus à Saint Laurent et au Monseigne.

En août la randonnée a permis aux participants de découvrir des traces de dinosaures et un vaste panorama sur la vallée du Lumensonesque. Au cours de cette sortie Laurent Diat du CPIE a apporté quelques éclaircissements sur la formation des causses.

La randonnée d'octobre était organisée au profit du téléthon.

À cette occasion le futur circuit des crêtes de Saint Léons a fait l'objet d'un premier balisage au Vialaret par la pose d'un panneau explicatif.



Par ailleurs l'association a initié un concert spectacle « Instant » en liaison avec la maison du Peuple de Millau le 17 mars dernier.

Débroussaillage des chemins, entretien du Jardin des Insectes et taille de ses arbres fruitiers et entretien de la boîte à livres font également partie des compétences permanentes de l'association.

Enfin la saison s'est clôturée par l'organisation le 1er décembre d'un marché de Noël réunissant plus de trente exposants et ayant attiré un public très nombreux.

En 2025 l'association reconduira un programme globalement identique avec quatre randonnées saisonnières (les dates seront diffusées ultérieurement)

Le Causse Sa Muze

Une rentrée en mouvement pour l'association

Les adhérents de l'association « Le Causse Sa Muze » ont retrouvé le parquet de l'Espace Jean-Henri FABRE le 11 septembre.

Laura, professeur de l'association jusqu'à présent, attendant un heureux événement, cette année a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle professeure dynamique et bienveillante, Sabrina GARZO. Bienvenue à elle !

L'association propose des cours d'initiation à la danse.

Pour assister aux cours, pas de prérequis si ce n'est l'envie !

L'objectif est de créer quelque chose de simple et de toucher l'ensemble de la population... d'offrir une bulle dans laquelle les personnes peuvent s'évader et se sentir bien mais aussi rigoler et créer des instants de complicité !

Et c'est mission réussie, car tous les adhérents sont ravis de se retrouver tous les mercredis de 17h30 à 21h.

Les élèves ont entre 4 ans et l'âge adulte répartis en 3 groupes avec au total une trentaine d'adhérents.

Le gala galette de l'association aura lieu le 18 janvier 2025 après-midi, l'occasion pour tous nos danseurs de présenter à leur famille une première chorégraphie et de partager un moment de convivialité dans la joie et la bonne humeur.

Afin de récolter des fonds pour l'association, qui serviront notamment à financer les costumes du gala, une tombola va être organisée. Les adhérents se verront distribuer des tickets de tombola dans le mois de décembre. Le tirage au sort et la remise des lots auront lieu lors du gala galette.

Le gala annuel aura lieu dans le mois de juin.

Les danseurs ont hâte de vous présenter le fruit de leur travail avec Sabrina !

Contact association : lecaussesamuze@gmail.fr



Sport Quille du Monseigne

Une saison de plus vient de se terminer pour le Sport Quilles Monseigne. Il est temps d'en faire le bilan.

En terme d'effectif, le SQM en 2024, c'est pas moins d'une quarantaine de licenciés, dont 8 féminines. En championnat, cette saison, le club a inscrit trois équipes féminines (une en première série et deux en quatrième série) et cinq équipes masculines (deux équipes en deuxième série et quatre en troisième série).

Le club a pu être récompensé de deux médailles en championnat :

- Une 2^{ème} place pour l'équipe SLIFI en troisième série masculine.
- Une 2^{ème} place pour l'équipe GONCALVES en première série féminine.



Une autre médaille de plus pour le club cette fois-ci en individuel : une 1^{ère} place pour Léna GONCALVES en catégorie JA. Coté homme, en catégorie JB, Alexis RIVIERE prend la neuvième place et Thomas GAYRAUD la dixième. En catégorie JA, Édouard SIGAUD arrive dixième également.

Concernant les manifestations extra-sportives, le 29 septembre 2024, le club a réitéré son repas cochon grillé préparé par Emilien et Angélique Mejean traiteur. Comme l'année dernière, environ 300 personnes sont venues partager cette journée avec nous.

Merci à tous d'être venus si nombreux !

Le 18 octobre, les licenciés se sont retrouvés pour l'assemblée générale. Au programme, récapitulatif de l'année, création des équipes et programmation des manifestations extra-sportives pour la saison prochaine.



Le 23 novembre, a eu lieu le quine du club, à la salle des fêtes de St Léons.

Le SQM remercie les participants venus nombreux !

Le club remercie également l'ensemble des joueurs pour leur investissement à l'organisation de cette soirée.

L'ensemble du Sport Quilles Monseigne
vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2025 !!

Vous pouvez suivre toute l'actualité du club sur notre page Facebook



Société Communale de Chasse de Saint-Léons

Merci à l'ensemble des personnes ayant encore répondu présent cette année.

Pour 2025, nous organiserons 2 quines le dimanche 9 mars à 14h30 et le samedi 26 juillet à 20h30 à l'espace Jean-Henri Fabre.

Nous vous convions également à notre repas annuel ouvert à tous le dimanche 29 juin à 12 h à l'espace Jean-Henri Fabre. Réservation souhaitée au 06.71.51.05.70.

Nous espérons vous retrouver toutes et tous cette année pour passer un moment convivial.

Les membres de la Société Communale de Chasse de Saint-Léons vous souhaitent une bonne année 2025 et vous remercient de votre soutien lors de nos manifestations.



L'Association de Pêche de Saint-Léons

L'association a débuté l'année par un lâcher de truites courant mars avant l'ouverture. Le printemps pluvieux a maintenu le niveau des ruisseaux.

Lors de la fête, le vide grenier et la pêche à la truite ont permis d'animer le centre du village.

Les personnes qui souhaitent rejoindre l'association sont les bienvenues.

Les cartes de pêche 2025 sont en vente à la Mairie aux horaires d'ouverture.



Association Familles Rurales Vezins

Centre de loisirs vacances de Pâques : Familles Rurales avait proposé une semaine supplémentaire d'ouverture du centre de loisirs, la première semaine des vacances, avec une fréquentation de 23 enfants en moyenne par jour encadrés par Aurore, Marjorie, Camille et Elisabeth (stagiaire BAFA). Jérôme, intervenant sport du club de volley de St Beauzély, a proposé plusieurs disciplines : volley, curling, badminton, tir à l'arc, carabine laser... de quoi satisfaire tous les enfants. Le mercredi, le groupe des grands est parti pour une randonnée avec pique-nique, autour de Vezins, à la découverte de la végétation. Les moins de six ans se sont rendus à Millau, à Lou Pitchooland, aire de jeux gonflables. Les différentes activités ont été proposées autour du thème « le printemps et ses couleurs ». Tout au long de la semaine, l'origami comme activité manuelle a permis aux petites mains la création de fleurs aux formes différentes et colorées.

Le vendredi, dans les rues du village, les enfants ont proposé un défilé tout en couleur avec leur réalisation florale. Cette semaine bien remplie s'est terminée par une chasse aux œufs géante.



Accueil périscolaire : Les mairies de St Léons et St Laurent laissant à disposition les bus les mercredis, les monitrices peuvent ainsi proposer des sorties. En mars, les enfants se sont rendus à Millau pour découvrir les graffitis le long des quais. Ils ont terminé leur balade matinale à l'aire de jeux du bord du Tarn. Le 24 avril, ils ont visité et gravi les marches du Beffroi. En avril, une chasse aux œufs a été organisée avec le foyer intergénérationnel et comme d'habitude le repas a été partagé avec les résidents.

Sortie au Lioran :

Nous revenons sur la sortie à la neige proposée le 14 février.



Les enfants de plus de 6 ans du centre de loisirs ainsi qu'une dizaine d'adolescents se sont rendus, le 14 février, à la station de ski le Lioran. Ce sont en tout 31 enfants et jeunes encadrés par 8 adultes qui ont pris la route tôt le matin, leur sac à dos rempli du pique-nique préparé par la cantine de Vezins. Arrivés à la station, les groupes se sont formés suivant leur inscription aux différentes activités proposées. Un groupe de 14 enfants, accompagné de quelques adultes, s'est baladé le matin raquettes à neige aux pieds et l'après-midi glissade sur la piste de la patinoire. 12 skieurs confirmés accompagnés de Charline et Lucy ont dévalé les pistes vertes et bleues ... et rouges pour certains. Durant 2

heures, 5 débutants ont bénéficié d'un cours avec une monitrice de ski qui leur a appris les bases de la glisse. C'est par une belle journée ensoleillée que chacun a pu profiter et découvrir, pour certains, de nouvelles activités. Les enfants et jeunes ravis sont demandeurs pour une nouvelle sortie.



Randonnées : Les randonneurs au nombre de 15 et plus se retrouvent chaque 15 jours pour parcourir de 11 à 14 kms en moyenne. Le groupe part à la découverte de différents sentiers. Depuis le début de l'année, les marcheurs se sont rendus à Bergounhous, Buzens, St Léons, Arques, Fontaneilles, St Rome de Tarn, Estalane, Aujols, Sévérac le Château.... Les escapades varient et les beaux jours arrivant, les randonnées pourront se prévoir à la journée. Robert vous propose de venir fouler les chemins de randonnées dans une très bonne ambiance. Vous pouvez le contacter au 06 49 16 07 18.

La chorale : De fin avril à mi-juin, le chef de chœur M. Bouscayrol et les choristes sont de sorties pour 4 représentations.

Tout au long de l'année les répétitions du jeudi permettent d'étoffer le répertoire. Celui-ci s'est enrichi de chants très diversifiés : « Kalina », chant patriotique Ukrainien ; « Il y avait un jardin » de Moustaki, chanson française bien connu ; la belle mélodie « Conquest of Paradise » de Vangélis et aussi le classique « Hymne à la nuit » de Rameau. Les résidents des maisons de retraite de Rivière sur Tarn, du Masegros, de Sévérac et du foyer logement de Baraqueville auront bien du plaisir à écouter ce nouveau répertoire. La fin de la saison, pour ce groupe de 16 choristes, se clôturera, dans la bonne humeur, par le repas traditionnel vers la fin juin. Reprise au mois de septembre.

Voyages : Quel choix dans les voyages! Avec le partenaire Ruban Bleu, plusieurs voyages sont au programme. Soit à la journée, comme la visite, le 3 juin, de la cité médiévale Carcassonne. Du 6 au 9 septembre, une croisière est proposée sur la Méditerranée avec escales en Corse et en Sardaigne. Toujours au mois de septembre, un autre voyage est prévu : départ de l'aéroport de Rodez le 19 jusqu'au 26, pour les Pouilles, belle région d'Italie. Vu les inscriptions, toutes ces escapades très diversifiées, font le bonheur des voyageurs.



Comité des Fêtes

Retour sur 2024 !!

L'année a débuté le 6 avril avec le quine qui a réuni de nombreux joueurs, les plus chanceux sont repartis avec un ou plusieurs lots.

Cette année, la saison estivale a débuté par le montage du chapiteau jaune et bleu, emblème de la fête que vous connaissez tous. Nous nous y sommes attelés le Samedi 15 juillet. Comme chaque année à Saint-Léons, l'été s'est poursuivi avec les marchés nature chaque vendredi soir qui ont réuni touristes et habitants de Saint-Léons et ses alentours pour déguster de bons produits locaux au cœur du village. Côté météo, nous avons eu quelques déboires avec la pluie, malgré cela nous sommes restés positifs, et nous avons continué à venir vous servir à la buvette et aux crêpes tous les vendredis du 12 juillet au 23 août.

Le mercredi 7 août, le comité a entrepris l'affichage de la fête, avec des panneaux fraîchement repeints par les membres du comité tout comme la traditionnelle remorque.

Au matin du 17 Août, les jeunes du comité des fêtes ont participé à la cérémonie organisée au Mémorial du Lévézou, dans les Pins de Saint-Léons, pour rendre hommage aux victimes des tueries d'Août 1944 en cette année marquée par le quatre-vingtième anniversaire de ce douloureux souvenir. Chaque année nous ne manquons pas d'assister à cette cérémonie afin de perpétuer ce devoir de mémoire. La fête votive a ensuite débuté le jeudi 22 août par le traditionnel passage de la paume dans les fermes de la commune sur un petit air d'accordéon, un moment de convivialité entre les membres du comité des fêtes et les habitants, que nous remercions de nous accueillir si chaleureusement chaque année. Une mention spéciale pour les habitants qui nous ont laissés sauter dans leurs piscines cette année encore pour se rafraichir. Les marchés nature se sont clôturés en beauté le vendredi 23 Août, qui marquait le lancement de la fête avec La pena des abeilles et La Déryves qui ont su cette année encore faire danser la foule présente dans la rue. Pour débiter la journée du samedi 24 août, les jeunes du comité ont installé la fête du soir. L'après-midi, certains passaient pour la paume dans le village, nous remercions les habitants pour leur accueil et ces beaux moments de partage. Du côté du chapiteau, le boulodrome s'est rapidement rempli de plusieurs doublettes, tandis que certains jouaient, d'autres venaient profiter d'un rafraichissement sous le chapiteau. Le soir, le groupe Kouakenstock a animé l'apéro, puis s'est vu relayé par le concert de WepaWepa, déjà venu à Saint-Léons. Comme l'année précédente le groupe a su une nouvelle fois ambiancer la salle. Le DJ OYKA a clôturé la soirée en



faisant danser jusqu'au bout de la nuit. Les jeunes du comité des fêtes ont, eux, assuré la buvette et la restauration avec des tapas du terroir, des sandwichs et saucisses frites ainsi que des crêpes confectionnées dans la célèbre caravane aux couleurs de la fête. Nous tenions à remercier ici tous ceux et celles qui, bravant le mauvais temps, sont venus profiter de cette soirée. La journée du dimanche 25 août, offrait diverses animations pour plaire au plus grand nombre : vide grenier, pêche à la truite dans le lavoir (organisés par la société de pêche), célébration religieuse, dépôt de gerbes au monument aux morts, apéritif dans la cour de l'école offert par la municipalité, concours de pétanque en doublette, thé dansant avec

Olivier Teyssedre, jeux en bois, maquillage, château gonflable et le grand retour des vélos fleuris pour le plaisir de tous. Le repas spectacle, avec au menu poulet et pomme de terre sautées préparé par le GAEC Fabre et animé par l'orchestre Newzik, a régalé pas moins de 300 personnes. L'orchestre a une nouvelle fois fait l'unanimité auprès des spectateurs et des membres du comité

des fêtes. La soirée s'est clôturée par un bal qui nous a tous fait danser jusque tard dans la nuit. Enfin le mercredi 28 août au soir a eu lieu le repas de l'amitié préparé par « De la ferme sur votre table », la truffade et le veau d'Aveyron ont su cette année encore réjouir les papilles de 300 personnes. Entre installations et rangements, et tous les jours de fête, nous avons en tout passé pas moins d'une semaine ensemble, telle une grande famille, dans le but de faire la fête et de s'amuser. Ces moments de partage sont uniques. C'est ainsi qu'après une grande journée de rangement du jeudi d'après fête, nous avons mis les pieds sous la table pour diner au restaurant « Coté Marché » à Millau pour profiter d'un repos bien mérité.

Pour la troisième année consécutive, nous vous avons proposé un repas spectacle le samedi 16 novembre. L'orchestre HEPTAGONE et son spectacle « génération rock » vous en a mis plein les yeux pendant que le GAEC Fabre vous a régalés avec leur confit de canard / patates.

Le comité des fêtes de Saint-Léons tient à vous remercier chaleureusement pour votre présence à tous les événements organisés en cette année 2024, et a hâte de vous retrouver lors de ses prochaines manifestations en 2025....

Pour information la date du quine est déjà fixée, il aura lieu cette année le Samedi 5 avril 2025



La micro-crèche "l'Abeille"

La micro-crèche « l'Abeille », gérée par Familles Rurales Aveyron Services et financée par la communauté des communes Lévézou-Pareloup, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole, a accueilli 17 enfants en 2024 dans une ambiance joyeuse et conviviale. L'équipe est composée d'une directrice, infirmière puéricultrice Olivia BARROCAS, d'une éducatrice de jeunes enfants, Lisa LEHY et d'assistantes éducatrices, Amandine AUGER, Sandrine FORTIER, Alexandra MEURTIN, Alison MILBACH et Justine MONTEIL. Elles accueillent vos enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à leur entrée à l'école, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elles accompagnent les enfants dans leur développement tout en respectant l'individualité et le rythme de chacun. Des activités ludiques et créatives sont proposées aux enfants : peinture, pâte à sel, motricité, jeux extérieurs, atelier cuisine, jeux d'imitation.

En début d'année, les enfants ont participé à des séances de yoga. Cette activité s'est conclue lors de la fête des familles,



le 9 juillet, par une séance parents/enfants suivie d'un apéritif dinatoire, offrant aux plus grands l'occasion de dire au revoir à leurs camarades avant leur entrée à l'école. Pour clôturer l'année, vendredi 13 décembre, les enfants se sont rassemblés avec ceux des micro-crèches de Flavin et Pont-de-Salars, ainsi que les enfants du RPE du Lévézou, pour assister au spectacle « L'Igloo Fantastique » de la compagnie Fabuleuse et célébrer Noël autour d'un apéritif dinatoire. Pour l'année à venir, la micro-crèche « l'Abeille » a de nouveaux projets passionnants. L'équipe prévoit des ateliers de médiation animale, afin de susciter des réactions visant à maintenir ou à améliorer le développement des enfants, d'un point de vue cognitif, physique, psychosocial ou affectif.

Sur la structure des travaux seront réalisés en février 2025 pour améliorer le confort des enfants. Enfin, des sessions de formation continue pour le personnel sont prévues afin de garantir un accueil toujours plus qualitatif et adapté aux besoins des tout-petits. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice par téléphone 05.65.42.30.46 ou par mail : microcreche.sallescuran@gmail.com

Comité FNACA de l'ex-canton de Vezins



Le temps qui passe est synonyme d'oubli et il faut donc se féliciter que le comité de Vezins continue d'oeuvrer dans le sens du devoir de Mémoire. Il est toujours présent aux cérémonies des trois guerres du siècle dernier où, sur l'ex canton de Vezins 250 soldats furent tués.

En 2024, le 19 mars nous étions le matin au mémorial de La Primaube. L'après-midi à Saint-Léons une gerbe fut déposée sur la tombe de Roger Mandagot mort en Algérie à 21 ans. Devant le monument aux morts la cérémonie fut présidée par Madame la sous préfète où furent énumérés les noms des 140 jeunes aveyronnais tombés en Afrique du Nord. Un grand merci à la municipalité d'avoir construit le mur de soutènement à l'arrière du monument aux morts.

Le 8 mai à Vezins nous étions nombreux en présence des élus où 8 écoliers ont lu des lettres et messages d'anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale.

Au mémorial du Lévézou, le 17 août, une importante cérémonie a été présidée par Monsieur le préfet avec toutes les autorités civiles et militaires afin, de ne pas oublier que le Lévézou fut victime de la barbarie nazie. Nous avons regretté l'absence des soldats de la Légion qui étaient à Paris aux Jeux Olympiques. Douze gerbes furent déposées et 8 bouquets portés par les jeunes du comité des fêtes de Saint-Léons qu'il convient de féliciter. Les nombreuses personnes présentes durant les discours des autorités, devant une vingtaine de drapeaux nous prouvent que nous devons continuer à commémorer le respect à ces victimes fusillées.



Le 10 novembre à Saint Agnan devant le monument aux morts restauré nous avons écouté les récits des écoliers de Ségur et nommé les 71 poilus de cette commune tombés pendant la Grande Guerre. Ce jour là, Monsieur Arnal Jean-Michel, maire de St Léons, a remis à Monsieur Dorat Benoit le nouveau drapeau acquis par la municipalité. Merci pour cet achat car lors des cérémonies, les porte-drapeaux sont toujours présents et fiers de leurs drapeaux en bon état.

Nous, anciens combattants, nous ne ferons jamais assez pour transmettre aux jeunes générations la nécessité d'honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Avec les écoliers, en leur rendant l'hommage qui leur est dû, nous témoignons notre volonté de ne jamais renoncer à ce devoir de mémoire. La jeunesse d'aujourd'hui a besoin de repères, notre rôle est de leur expliquer leur histoire et leur action. Notre action est aussi de s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre, mais de l'obtenir par la négociation.

Au seuil de ce nouvel an, je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs voeux et une bonne santé.

André

ADRESSES ET INFORMATIONS UTILES

Les Professionnels

Entreprise générale du bâtiment

- BATI LEVEZOU – VIALA Mathieu - Tél : 05.65.61.39.72
- BOYER François - Tél : 05.65.78.41.76
- BROUILLET Laurent - ZA de la Glène - Tél : 05.65.58.82.02

Electricité

- GAL Philippe - 6 Lot Le Causse - Tél : 05.65.61.80.06 ou 06.08.60.91.77
- La Fare Habitat – Chemin des Arènes – Tél : 06.79.82.12.24

Menuiserie

- L'ATELIER DU MOULINAU - ZA La Glène - Tél : 05.65.61.85.66

Couverture – Zinguerie

- BARTHES Vincent - ZA La Glène - Tél : 05.65.74.76.21 ou 06.72.83.95.40

Location de matériel pour entrepreneurs

- MTD12 - ZA La Glène - Tél : 05.65.60.75.78

Scierie

- Scierie COSTES - ZA La Glène – Tél : 06.78.86.58.99

Peinture/Décoration

- COMPAN Philippe – ZA La Glène – Tél : 05.65.59.17.85

Epicerie- Salon de thé

- O'Terradou- Route de Micropolis- Tél : 06.42.55.50.71

Création Couture

- Atelier Couisette 12 - Route la Valette - Tél : 06.88.46.52.67

Sellerie et équipements équestres

- Sellerie Gaston Mercier - Mas de Vinaigre - Tél : 05.65.47.60.98

Ecuries et pensions

- Les écuries de Monplo - Monplo - Tél : 06.79.75.16.07

Centre d'insémination

- OVITEST - ZA La Glène - Tél : 05.65.61.86.22

Station Service

- ALBENQUE Olivier - Bois du Four - 24h/24 - automate CB

Vente automobile neufs et occasions

- CCA Négoce – ZA La Glène - Tél : 06.75.09.73.75

Conseil en Gestion et Pilotage Entreprise

- RASCALOU Julien - Réseau Evoludis - Tél : 06.85.18.39.19

Agent Immobilier

- PENIN Pascal - Altecassagne - Tél : 06.86.13.24.50

Maintenance Informatique et site Web

- ARTERE Informatique - VERMEL Erwan - Tél : 06.64.22.73.19

Maison d'accueil spécialisée (MAS)

- La Valette - 12780 Saint-Léons - Tél : 05.65.61.86.16

Parc à thèmes

- MICROPOLIS - La cité des Insectes - Tél : 05.65.58.50.50

Restauration/Traiteur

- Relais du Bois du Four - Hôtel – Restaurant – Le Bois du Four
Tél : 05.65.61.86.17
- Restaurant MICROPOLIS - Tél : 05.65.58.50.75

Les Commerçants Ambulants

Boucherie-Charcuterie

- Boucherie-Charcuterie CHAUCHARD - Pont de Salars
passage le jeudi (possibilité de commande au 06.51.49.59.77)
o Salle de la Valette 14h30
o Sous l'école 14h50

Boulangerie

- Boulangerie BLANC – Bouloc - passage le jeudi :
o Parking personnel de Micropolis 13h
o Au Lavoir 13h30
- Boulangerie CALMELS-DOULS – Ségur - passage le mardi :
o Sous l'école entre 13h30 et 14h

Fromager

- Fromagerie Olivier ROQUES – Salles Curan
passage 1 vendredi tous les 15 jours
o Au Lavoir 13h30

Restauration

- Pizzeria : PIZZ'EVELYN : tous les mercredis à partir de 18h
salle de la Valette – Tél : 06.71.25.50.12
- Burger : L'IRON FOOD : tous les vendredis à partir de 18h
salle de la Valette – Tél : 06.24.60.83.84

Tourisme - Hébergements et Informations

En plus d'un hôtel, la commune dispose de chambres d'hôtes et gîtes, pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la mairie ou l'Office de Tourisme de Pareloup Lévézou au 05.65.46.89.90

Courriel : contact@levevou-aveyron.com

Site : www.levézou-aveyron.com

Les services utiles

Médecin

Docteur SUROCCA - 12780 VEZINS - Tél : 05.65.58.55.15

Infirmière

Rachel DORAT - 12780 VEZINS - Tél : 05.65.61.18.26

Déchetterie

Le puech d'Ourti- 12780 VEZINS - Tél : 05.65.59.90.18

Ouverture du 1er mai au 30 septembre :

Mardi de 14h à 17h30 / Samedi de 09h à 12h et 14h à 17h30

Ouverture du 1er octobre au 30 avril :

Mardi de 14h à 17h30 / Samedi de 14h à 17h30

MAIRIE DE SAINT-LEONS

3 rue du Château St Martin - 12780 SAINT LEONS

Tél : 05 65 61 86 03 - mairie-saintleons@wanadoo.fr

site internet : www.saint-leons.fr

Retrouvez notre page Facebook : *Commune Saint-Léons*

Horaires mairie et agence postale :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

de 8h30 à 12h et 13h - 17h

Mercredi de 8h30 à 12h

Permanence du Maire et des élus le samedi de 10h à 12h



Correspondants "Presse"

Midi Libre - Hubert Seiter

kitcasimir@orange.fr - Tél : 06.48.09.08.59

Centre Presse - Nathalie Costes

nathaliecosteres12@gmail.com - Tél : 06.82.80.12.19

Journal de Millau et Le Millavois - Nadine Seguret-Albouy

nadine.seguret.albouy@orange.fr - Tél : 06.33.33.13.53